Il lui est infligé une peine de deux mois et cinq francs d'amende.

LE JUGEMENT DANS L'AFFAIRE PAULE MINKE est prorogé de nouveau à mercredi prochain, le casier judiciaire de l'inculpée n'étant pas encore parvenu.

NORD

Les fêtes de Maubeuge. — La seconde journée fêtes a été favorisée par un plus beau temps que la première.

A 3 heures, un grand festival a eu lieu sur les différentes places de la ville, auquel ont pris part les sociétés de musique et chorales des environs.

Le bal qui clôturait la journée, donné sur la Place Verte, avait attiré une foule de jeunes gens. Il a été très animé et a duré fort avant dans la nuit.

En somme il n'y a qu'à se louer de la réussite des festivités de cette seconde journée.

Hellemmes. — *Un incendie.* — Dimanche, à minuit, un incendie s'est déclaré dans le tissage de M. Gennevoise, à Hellemmes, grande route de Tournai. Une explosion de vapeur s'est produite. Le feu a été combattu vivement par les pompiers de la commune et les voisins accourus au premier appel.

Les causes du sinistre sont inconnues. Les pertes sont évaluées à 5.000 francs et sont couvertes par une assurance.

Armentières. — *A 17 ans!* — Lundi matin, vers six heures, la fille de M. Deram, menuisier, rue Solférino, à Armentières, en entrant dans l'atelier de son père, a trouvé le corps de son frère, âgé de 17 ans, qui s'était pendu à une traverse de l'atelier.

On ignore la cause de ce suicide.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
58, RUE D'INKERMANN, 58 79360

FIN
DE LA GRÈVE DES MINEURS

Lens, 6 novembre. — Il était intéressant de savoir ce qu'aurait été ce matin la descente et ce qui resterait des velléités de résistance quand même manifestées dès-ci de-là. Eh bien, nous sommes édifiés. Dans tout cela, il n'y avait que des mots, rien que des mots, quelque chose comme un écho tardif de l'agitation antérieure; mais le grand ressort de la lutte est brisé, l'espérance est morte, tout est fini, bien fini. Chacun se sent à la merci des Compagnies, et, courbé sous la pelle, le pic et la rivelaine, a repris ce matin le chemin des puits.

Partout la descente a été complète, pas un manquant aux traits du matin, pas un, sauf les congédiés qui, comme des âmes en peine rôdent, autour du carreau des fosses, regardant les barrières interdites, et se demandant avec angoisse ce qu'ils vont devenir.

Oh! les rêves de solidarité! l'assurance que sortis tous ensemble, on rentrerait tous! Comme tout cela est loin! Comment a-t-on pu se leurrer d'un espoir aussi fou? Aujourd'hui, on se trouve seul, abandonné avec la promesse d'un maigre secours qui se renouvellera peut-être deux ou trois fois, qui retardera d'une quinzaine la noire misère. Et puis après?

J'ai vu quelques-uns de ces malheureux, et leur désespoir est navrant. Ils ne se font aucune illusion, ils savent bien que, vaincus dans cette lutte qu'ils ont malencontreusement engagée, renvoyés pour s'être mis à la tête du mouvement, ils ne trouveront aucune Compagnie pour les embaucher, que, partout, on les considérera comme des ferments de désordre, comme des agitateurs dangereux; ils savent que, partout, la mine leur sera fermée.

Que vont-ils faire hors de la mine? Ils n'ont aucune aptitude, aucun métier.

Députés et journalistes, tout le monde a quitté Lens, tout le monde a fui ce pays voué pour longtemps à la misère. Seul, M. Baudin est encore ici, écoutant les doléances qui osent se faire entendre; dans quelques jours il s'en ira, lui aussi, les soldats vont dès demain rejoindre leurs casernements, les gendarmes resteront encore une quinzaine, puis tout sera dit, et les ruines accumulées par la grève apparaîtront alors dans toute leur désolation.

Comme dernière fiche de consolation, le comité du syndicat vient d'être avisé par dépêche que MM. Basly et Millerand interpelleraient le gouvernement, dès la rentrée de la Chambre, sur son attitude dans la grève des mineurs. Ils en ont averti M. Dupuy.

Ce n'est pas cette interpellation, hélas! qui améliorera en rien le sort des malheureux mineurs.

L'affaire de Givenchy-en-Gohelle

Lens, 6 novembre. — Le bruit court que le gendarme Dubois, qui a tué un garçon meunier dans la bagarre de Givenchy-en-Gohelle, va être traduit devant le tribunal correctionnel d'Arras, pour homicide par imprudence. Un avocat de Paris représentera la famille de la victime, qui se porte partie civile.

Mais cette information nous semble erronée, au moins dans la forme; le gendarme n'étant justiciable, dans les circonscriptions présentes, que du conseil de guerre.

Les souscriptions en faveur des grévistes

La *Patrie* croit savoir que des instructions ministérielles ont été envoyées pour qu'il soit établi un état exact des sommes importantes provenant de souscriptions qui ont été versées aux caisses du syndicat de la grève du Pas-de-Calais.

« On dit qu'il y a quelque chose à rechercher là-dessous et que ce n'est pas pour rien que le ministre de l'intérieur désire être fixé sur l'emploi de ces fonds. On s'attend à un refus qui sera probablement la base d'une poursuite judiciaire. »

Les renvois

Arras, 5 novembre. — Le nombre de renvois prononcés pour faits de grève par les compagnies minières du Pas-de-Calais sera, paraît-il, d'environ 400.

EN ANGLETERRE

Londres, 6 novembre. — Les mineurs du Lancashire protestent contre la décision des propriétaires de mines, et ils demandent à la fédération des mineurs de prescrire que tous les mineurs travailleront aux anciens prix, réclameront une augmentation de 30 0/0 pour soutenir les grévistes, et qu'ils se mettront en grève en cas de refus.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 5 novembre.* — Valentine Delannoy, rue Lafontaine 45. — Marie Leclercq, rue du Trichon, cour Watteau 17. — Marcel Dupreille, rue de la Redoute 72. — Clemence Vandenbulcke, rue de la Redoute 45. — Madeleine Bignon, rue Turgot 424. — Jean Vanhoorde, Hôtel-Dieu. — François Noë, rue de la Guinguette cour Tiberghien 6. — Anaïse Lagache, rue Watt 51. — Madeleine Rivollet, rue des Fabricants 27. — Marie Desloover, quai de Calais, maison Rogier 8. — Jean-Baptiste Bruyneel, rue des Longues-Haies, cour Vroman 23. — Julien Vandeputte, Hôtel-Dieu. — Marie Sioen, rue de la Guinguette, cour Séneaux 5. — Aline Desfontaines, rue de Constantine. — Raymond Dubly, rue Nain 43. — *Mariage.* — Jules Tangre, 26 ans, tisserand, rue du Tilleul 366 et Philomène Torcq, 29 ans, soigneuse, rue de Mons 45. — Alfred Leclercq, 25 ans, tapissier, rue Saint-Etienne et Marie Fievez, 24 ans, journalière, rue Corneille. — Henri Delcourt, 25 ans, tourneur, rue d'Italie 50 et Clémence Pourcelle, 20 ans, ménagère, rue d'Italie 50. — *Déclarations de décès.* — Edouard Fournier, 2 ans 10 mois, rue des Fondeurs, cour Carré-Houzet 13. — Eléodore Morival, 5 heures, boulevard de Beaurepaire prolongé. — Marie Leman, 3 ans, rue Watt 8. — Raymond Philips, 1 an, rue Jacquart, cour Dhalluin 47. — François Packet, 77 ans, rue de la Providence 47. — Adèle Vandebeuque, 1 an, rue Saint-Jean 61. — Edouard Debaisieux, 62 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Kescher, 19 ans, rue Thiers 24. — Auguste Leclercq, 83 ans, Hospice civil. — Germain Vansteenbrugge, 16 mois, rue Bayart 37.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 5 novembre.* — Léonce Gyselinck, rue des Cailliers. — Jean Desmettre, rue Nationale. — Charles Pérche, rue de Strasbourg. — Germain Bayens, rue de la Ferme. — Marie Prouvost, rue des Piats. — Madeleine Dubois, rue Souchet. — *Du 6.* — Marie Picavet, rue de la Marlière. — Marie Masy, rue Victor Hugo. — Victor Camue, au Hallot. — Urbain Déguitre, rue de Gand. — Cyrille Vanassche, rue Haute-Voie. — Marthe Dupire, rue des Onze Chênes. — *Déclarations de décès.* — Jean Duterte, 1 mois, rue du Touquet. — Daniel Delemasure, 1 mois, rue Haute-Voie. — *Du 6.* — Mathilde Haquette, 1 an, rue de Gand. — Antoine Duferment, 1 an, à la Marlière.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 28 octobre au 4 novembre.* — Madeleine Descottinck, Les Bonnets. — Léona Vandeputte, La Motte. — Aline Desurmont, Vert-Pré. — Reine Fontaine, La Croix Bouillette. — Albert Messiaen, Les Dorez. — *Déclarations de décès.* — Victor Hassebroucq, 4 mois 16 jours, Croix-Bouillette. — Gabrielle Choraux, 3 mois 21 jours, La Chapelle.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 30 octobre au 5 novembre.* — Marie Catteloin, rue de Bapaume. — Malvina Dethoor, rue de Belfort. — Hélène Douchez, rue Saint-Paul. — Jeanne Vanderstraeten, rue Voltaire. — Louis Procureur, rue Saint-Piat. — Madeleine Vanhove, rue de Lille. — Céline Coqu, rue du Progrès. — *Publications de mariages.* — Polydore Lammaert, 22 ans, mouleur et Jeanne Hertoes, 19 ans, peigneuse. — Alfred Roos, 23 ans, blanchisseur et Louise Verscheiden, 17 ans, servante. — Jean-Baptiste Bourgois, 24 ans, apprêteur et Adèle Carre, 20 ans, journalière. — Clovis Seynaeve, 25 ans, employé de commerce et Malvina Calliers, 22 ans, bobineuse. — Charles Hodoy, 43 ans, aiguilleur au chemin de fer et Estelle Mattlot, 35 ans, sans profession. — Lucien Vanwaerbeke, 45 ans cordonnier et Marie Dewolff, 31 ans, dentelle. — *Mariages.* — Valère Pattyn, 34 ans, tisserand et Emma Masselus, 32 ans, journalière. — Jean Debiauwe, 46 ans, marchand de lait et Marie Belyn, 48 ans, ménagère. — *Déclarations de décès.* — Sidonie Carrette, 73 ans, ménagère, rue Marceau. — Hélène Leman, 19 jours, rue Cherreuil. — Florent Janssens, 4 mois, rue de la Maskellerie. — Louise Vercruyssen, 3 mois, rue de Lille. — Auguste Delannoy, 84 ans, propriétaire, Grand'Rue. — Henri Defrenne, 42 ans, domestique, rue de Thiouville.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 20 au 31 octobre.* — Cesar Delespierre, à la Place. — Arthur Dutholt, à la Payelle. — Hortense Lesage, à la Cornette. — *Déclarations de décès.* — Isidore Syz, 34 ans, au Jambon.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 28 au 3 novembre.* — Albert Vanhaverbeke, Bisquons-Tout. — Zoé Busschaert, Basse-Cour. — Florence Lionnet, Haut-à-Leux. — Léon Vermeulen, rue de Tourcoing. — Alfred Duflermont, Espérance. — Henri Barbier, Impasse Saint-Paul. — Gaston Dupont, Haut-Judas. — Léontine Delannoy, Cramin Croisé. — Emile Hazebroucq, au Asbert. — Julien Robbe, au Couet. — *Déclarations de décès.* — Madeleine Vanhonacker, 20 jours, rue de Menin. — Flore Dhallulin, 4 ans, pavé du Dragon.

EVREGNIES. — *Déclarations de naissances du 15 au 31 octobre.* — Arthur-Hector Depuydt. — *Mariages.* — Alphonse-Joseph Pollet, 35 ans, ouvrier de fabrique, à Albeck et Clara Lepers, 21 ans, servante, à Evregnies. — *Déclarations de décès.* — Ferdinand Vienne, 50 ans, cabaretier à Evregnies.

Le **Taploca Rils** a une finesse de goût et une saveur particulière qui l'on fait adopter par tous les gourmets. Le plus recherché est le numéro 2, qui se vend en sacs de papier bleu. 35893

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEMAN VANDEBEUQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Adèle-Pauline-Jo-Joseph VANDEBEUQUE, épouse de M. François LEMAN, décédée à Roubaix, le 5 novembre 1893, dans sa 62e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 8 courant, à 8 heures 1/2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 62.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 8 novembre 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie-Amélie DENORME, décédée à Roubaix, le 19 septembre 1893, à l'âge de 47 ans et 5 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Brasserie J. VANDAME 22, Square Jussien, LILLE | **BIÈRES BRUNE & BLONDE** En fûts et en bouteilles.
Adresser les commandes chez M. **DEWAME, 31, rue Nain, Roubaix.** 06—35528

Le meilleur *purgatif* connu est la **TisaneDusson**, il est en même temps *rafraichissant* et *fortifiant*. Il suffit d'en prendre le matin à jeun une cuillerée à café. 25892d

BELGIQUE

Mouscron. — *Un fils dénaturé.* — Dimanche, vers six heures du soir, un jeune ouvrier de fabrique, Cyrille Verstichelen, âgé de vingt-cinq ans, demeurant au Bas-Voisinage, entrait dans un estaminet de ce quartier tenu par M. Tjampens.

Le père Verstichelen était en train de jouer aux cartes. Il adressa des objurgations à son fils qui s'était permis de se moquer de lui. Outré de colère, le jeune ouvrier le terrassa et l'accabla de coups après l'avoir traîné sur la voie publique. Le malheureux père a l'œil gauche tuméfié. Il a porté plainte à la police locale qui a dressé procès-verbal à la charge de ce fils dénaturé.

Le drame d'Herseaux. — L'état du garde-champêtre, M. Ange Verecke, est de plus en plus satisfaisant. M. le docteur Mahieu a extrait jusqu'ici dix-sept plombs. Le brave agent en avait reçu soixante-treize dans les jambes!

Menin. — *Un incendie.* — Un incendie a détruit complètement, la nuit dernière, une meule de blé, sur un terrain dépendant de la ferme de M. Henri Vandorpe, à la porte de Courtrai.

On estime les dégâts à une centaine de francs. Il y a assurance. On croit que la malveillance n'est pas étrangère à ce sinistre.

Tournai. — *L'assassin des époux Gobbe de Naast.* — Nous avons fait connaître l'arrestation faite par la police tournaisienne de Jules Van Ham, dit le *Manchot*, et que cet individu a été reconnu au poste l'auteur de l'assassinat des époux Gobbe, cabaretiers à Naast.

Ce dangereux repris de justice, condamné déjà à plusieurs années de prison, est actuellement incarcéré à la prison de Mons.

Une dépêche de cette ville annonce qu'il a fait des aveux complets. Il a dénoncé plusieurs de ses complices. Cette importante capture du meurtrier maqu'alors resté introuvable, fait honneur à la police tournaisienne.

VARIÉTÉS

NOUS AVONS DU MONDE A DINER

(Aidé de Toinette, la cuisinière, monsieur a mis la couvert, et il attend madame qui est sortie depuis le matin. A cinq heures elle arrive enfin.)

Madame. — Je me suis hâtée de rentrer, car j'étais sûre qu'il te serait impossible de te tirer seul d'affaire.

Monsieur. — Il est vrai, ma bonne, quand on a du monde le soir à dîner, que c'est plutôt le devoir d'une femme de rester à la maison que d'aller courir les couturières toute la journée.

Madame. — Autant dire tout de suite que tu voulais me voir paraître entièrement nue à ce dîner, car il ne me restait rien à me mettre sur le dos.

Monsieur. — C'est bien étonnant qu'à toutes nos occasions de soirées, spectacles ou dîners, il ne te reste jamais rien à te mettre sur le dos. Il faudrait emplir tes armoires de camphré, puisque les vers te dévorent ainsi tes robes jusqu'au dernier bouton.

Madame. — Tu cherches à détourner adroitement la question, et je n'étais pas fâchée de savoir comment tu t'y prendrais pour recevoir du monde à dîner, si, par hasard, tu était seul ou veuf... Qu'as-tu commandé à Toinette?

Monsieur. — Nous avons d'abord deux énormes maquereaux... des petites baleines... il n'y avait que ces deux-là au marché. Puis un beau lapin sauté, un joli carré de veau, une salade et des asperges.

Madame. — Mais tout ça forme un vrai dîner de portier. Tes maquereaux, ton lapin sauté...

Monsieur. — C'est un lapin savant; il appartenait au saltimbanque qui l'a oublié en filant de sa mansarde dont il ne nous payait pas les loyers.

Madame. Il faudra donc insister devant nos convives pour leur faire bien apprécier que c'est un lapin savant. De plus, pour lui donner meilleur air, nous devons le faire accommoder aux confitures; tu diras que c'est un mets russe... Ça nous posera devant le savant M. de Léchelard qui adore les choses excentriques.

Monsieur. — Justement de Léchelard ne vient pas; il m'a écrit qu'il faisait ce soir une conférence au quai Malaquais sur le blanc de poulet obtenu par la céruse. Nous ne serons plus que six.

Madame. — Alors, nous avons dix fois trop à manger. (Appelant). Toinette! (La cuisinière arrive). Débrochez le veau, il est inutile. (Toinette sort). Ma mère et ma sœur viennent demain, ça fera notre déjeuner.

Monsieur, hésitant. — Oui, mais ce soir nous aurons bien juste, il faudra lécher les plats.

Madame. — Au bon moment, tu feras l'inquiet comme si Chevet t'avait manqué de parole. Nous les ferons attendre une demi-heure après le lapin mangé, puis tu prendras un air découragé et tu t'écrieras: « Allons, il faut décidément passer aux asperges! Oh! c'est la dernière fois que ce fournisseur a vu mon argent! »

Monsieur. — Je dirai plutôt « mes louis, » ça leur fera croire que c'était un plat impossible!

— Madame. — Et ils seront les premiers à nous consoler! Au moment du café, Toinette ira sonner à la porte d'entrée, puis elle viendra nous dire en plein salon: « C'est la poularde truffée qu'on apporte de chez Chevet. »

Monsieur. — Je sortirai aussitôt comme pour aller laver la tête au garçon retardataire.

Madame. — Oui, et tu proffiteras de la sortie pour mettre sous clef les bouteilles entamées que nous aurons laissées sur la table, car je me mêle de Toinette.

Monsieur (convaincu par cette raison). — C'est juste. Malgré tout, ils auront un bien piètre festin.

Madame. — Tu leur remplaceras le rôti par ton vin de Pouillac.

Monsieur. — Mais il n'est plus bon qu'à des conserves de cornichons.

Madame. — Il faut cependant bien le finir, ce vin! On le refuse à la cuisine. Tu leur diras que ce sont les cinq dernières bouteilles qui te restent de la vente de l'empereur; cela leur fera croire qu'ils boivent du nectar, et tu les entendras même s'écrier: « Mazette! il se la passait douce, l'ex-despote! » Jamais ça ne rate son effet.

Monsieur (mal résigné). — Tout cela est fort adroit mais ça ne tient pas sérieusement la place d'un rôti. Si tu veux m'en croire, nous ferons rembrocher le veau.

Madame (sèchement). — Alors, autant dire de jeter notre fortune par la fenêtre.

— Monsieur. — Pour un carré de veau! c'est de l'exagération.

Madame. — Du tout, c'est la vérité sur ton caractère. Tu as l'orgueil de la magnificence devant les étrangers; si on te laissait faire, aujourd'hui c'est un carré de veau que tu veux leur offrir, ce serait demain un château qu'il faudrait acheter pour les recevoir à dîner. Oh! je te connais bien, voilà cinq ans que je t'étudie sans en avoir l'air.

Monsieur (prenant son parti). — Allons, soit!

Madame. — Comment crois tu qu'on puisse nous soupçonner d'une telle économie quand on verra notre argenterie; car je veux que toute l'argenterie paraisse sur la table, ne fût-ce que pour faire endever madame Dulac, si vaniteuse de la sienne que, si elle l'osait, elle se planterait des fourchettes dans les cheveux pour aller faire des visites en ville. Il y a aussi madame Charnu qui fait la fière avec sa salle de bains et qui n'a pas seulement un salon; je veux qu'elle dessèche de jalousie au milieu du nôtre. J'espère que tu as songé à retirer les housses.

Monsieur. — Oui, mais la pendule est détraquée et ne marche plus.

Madame. — Tu diras que c'est moi qui l'ai arrêtée à l'heure précise de la mort d'une grand'tante que j'adorais. Un pieux souvenir!

Monsieur. — Il faudrait maintenant songer à fixer les places des convives.

Monsieur. — A ta droite, je mets monsieur Charnu.

Madame. — Est-ce que tu crois que veux de cet homme-là qui fait sans cesse le dégoûté; il a toujours l'air « d'épiler » ce qu'on lui met dans son assiette... Un Saint-Difficile chez les autres qui, chez lui, doit manger des cailloux toute la sainte journée!

Monsieur. — Il a, cependant, un bel embonpoint.

Madame. — Oh! une mauvaise graisse!... A fondre cet homme-là ne se vendrait pas cher.

Monsieur. — Préfères-tu avoir Dulac pour voisin?

Madame. — Ah! non! c'est un être qui m'agace! Il se verse perpétuellement du vin à plein verre, comme s'il avait scié mon bois... Il ne cesse d'avoir la bouteille et le verre en main... Je ne sais comment, ainsi occupé, il fait pour manger... et cependant il en absorbe, celui-là! Ça disparaît de son plat avec une rapidité à faire croire qu'il apporte avec lui une boîte en fer-blanc où il entasse des provisions. — Ah! il est toujours à répéter que maintenant il est riche, mais qu'en sa jeunesse il n'a pas souvent mangé sa faim... Il n'a pas besoin de jurer pour se faire croire... On voit assez qu'il se rattrape... Si tu n'as que deux pareils voisins à me donner, tu peux les garder pour toi.

Monsieur. — Impossible! il faut mêler les sexes, et je dois mettre à mes côtés les dames de ces messieurs.

Madame. — Comment! j'aurai madame Charnu devant moi! Ah! si tu veux m'empêcher de dîner, tu n'as qu'à te permettre cela! Elle me lève le cœur avec sa manière de manger! Sous le prétexte qu'elle a la vue basse, elle écrase son nez dans l'assiette. Avec son carreau dans l'œil et sa tête plus basse que les coudes, on croirait, quand elle mange qu'elle fait de l'horlogerie fine.

Monsieur. — Mais elle est du dernier myope.

Madame, (sèchement. — Myope! myope! Elle n'a pas été myope pour ruiner son mari!

Monsieur. — Alors je mettrai à sa place madame Dulac.

Madame. — Oui, si tu veux me donner une attaque de nerfs. Il n'y en a que pour elle à parler! Dès qu'on veut dire quelque chose, elle vous coupe la parole pour s'écrier: « Il m'est arrivé bien mieux que ça! » Et elle entame sa sempiternelle histoire d'une grande peur, à la suite de laquelle « elle a été » folle pendant huit jours. — Son « elle a été » me fait rire! On a bien raison de dire qu'on ne se voit pas... Je croirai que celle-là est guérie quand elle renoncera à toutes ces toilettes voyantes qui, un beau matin, la feront poursuivre par un bœuf en furie. Je vous demande un peu pourquoi cette longue perche a toujours l'idée de se pavoiser sans cesse de rubans de toutes les couleurs! Son mari a l'air d'avoir épousé un mirliton à la foire de Saint-Cloud.

Monsieur, (d'un ton doux). — Allons, sois un peu indulgente. — Madame Dulac peut avoir des ridicules, mais c'est une honnête femme et une bonne mère de famille... Voyons ma chère amie, il faudrait cependant nous entendre. Nous n'avons que quatre convives, et tu ne les veux pas devant toi, ni à tes côtés. Ce n'est sans doute pas pour les faire dîner à la cuisine que tu les a invités.

Madame. — Moi! je les ai invités, moi?

Monsieur. — Toi même.

Madame. — Jamais!

Monsieur. — Si, rappelle-toi, à l'Exposition; tu leur as même dit: « Acceptez, et vous rendrez mon mari bien heureux. » Dame! moi, je ne pouvais pas crier: « Je t'en fiche! » Alors, j'ai pris mon air bien heureux, et ils ont accepté.

Madame. — C'est possible, mais ils auraient dû refuser; s'ils avaient eu la moindre notion du savoir-vivre, ils auraient vu que j'étais obligée de les inviter, parce que devant eux, j'avais fait mon invitation à M. de Léchelard.

Monsieur. — Dulac l'avait ainsi compris, mais tu as tant insisté que (Poussant un cri) Ah! à propos de Dulac... (Appelant) Toinette! Toinette! (La cuisinière arrive) Rembrochez le carré de veau. (Toinette se retire).

Madame. — Pourquoi donnes-tu cet ordre?

Monsieur. — C'est que je me souviens que Dulac abhorre le lapin aux confitures, et il ferait ainsi un si triste dîner, que...

Madame (sèchement). — Alors c'est Dulac qui fait autorité ici! Pour que votre ami puisse se gaver à gogo, la maison doit être mise au pillage. (Avec rage). Il n'en sera pas ainsi. (Appelant). Toinette! (Elle arrive). Débrochez le veau. (Elle sort).

Monsieur (se contenant). — Ecoute, Sylvie, je n'ai pas voulu te contredire devant cette domestique; seulement, je te le répète, du moment que nous avons pris la corvée de donner à dîner, autant nous en tirer à notre honneur. Nous en serons quittes pour ne plus inviter Dulac, puisque son appétit t'effraye, mais pour cette fois...

Madame, (rageuse). — Jamais votre Dulac ne fera la loi dans ma maison. Il dévorerait l'escalier si on le laissait faire. — J'ai entendu dire qu'il avait déjà mangé deux oncles et une forêt.

Monsieur, (d'un ton calme). — Voyons, mon amie, fais cela pour moi; je te demande que ce carré de veau paraisse sur la table... Tu t'exagères si bien l'appétit de Dulac, que je te parierais cent sous qu'il n'y touchera pas. (D'un ton câlin). Et puis le veau, c'est bien meilleur froid... le lendemain.

Madame (nerveuse). — Oh! votre Dulac, il y a longtemps que je le guette, pour lui faire affront; aussi dès ce soir, quand il aura fini son café, je me propose bien de lui dire devant tous: « Si vous avez encore faim, la bonne va vous aller chercher de la charcuterie. »

Monsieur (la calmant). — Ne te monte pas comme ça, ne te monte pas. (Souriant). Allons, bichette, fais cela pour ton petit mari qui t'aime. (Signe négatif de madame). C'est bien décidé, réfléchis, tu refuses de me faire plaisir? (Appelant). Toinette! Toinette! (Elle arrive). Rembrochez le veau.

Madame (furieuse). — Je vous le défends!

Monsieur (sèchement). — Et moi, je vous l'ordonne. (Toinette reste immobile) Qu'attendez-vous?

Toinette. — Il faudrait cependant vous entendre. Je ne sais ce que ce carré de veau doit penser en allant et venant ainsi le long de la broche.

Monsieur. — Pas d'observations! Embrochez ou je vous remercie, paresseuse!

Madame (furieuse). — Débrochez de suite ou je vous flanque à la porte, propre à rien!

Toinette. — Ah! dites donc, c'est bien assez de servir des polichinelles qui ne savent pas ce qu'ils veulent, sans être insultée par dessus le marché.

Monsieur et madame. — Sortez, je vous chasse, insolente!

Toinette. — Ah! c'est comme ça, attendez. (Elle court à la cuisine et en rapporte le morceau). Tenez, voici votre carré de veau, vous en ferez ce que bon vous plaira...

(Elle le pose dens le crachoir. — A la vue de cette viande qui cause la querelle, madame, en furie, se précipite dessus et la prend en disant):

— Tiens, ton Dulac n'en mangeras pas!

(Elle la jette par la fenêtre. — La viande est ramassée par un sergent de ville et portée au commissaire de police qui la fait parvenir à la préfecture, d'où on l'envoie au bureau des objets perdus. Dans un an, faute de réclamants le veau sera remis en toute propriété au sergent de ville qui l'a trouvé.)

Madame (en pleurant de rage). — Maintenant, monsieur, vous pensez bien que, pour tout au monde, vous ne me ferez pas asseoir à la même table que le misérable pour lequel vous avez cru bon me tyranniser. (Mettant son chapeau). Vous les recevrez vous-même, vos invités... je vous autorise même à dire que vous êtes devenu veuf tout à coup.

Monsieur. (stupéfait). — Où vas-tu?

Madame. — Je vais dîner seule au restaurant... chez Brébant.

Monsieur. — Je verrai bien. Car je ne vous quitte pas d'une semelle, madame. (Il la suit.)

(Ils sont à peine partis que les convives arrivent. — Ils sont reçus par Toinette qui, ayant perdu sa place, se venge en disant à chacun d'eux:)

— Monsieur et madame m'ont chargée de vous annoncer qu'ils ne seront jamais à la maison pour vous.

EUGÈNE CHAVETTE.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Une réunion importante, en vue du grand concours national de l'année prochaine, a eu lieu lundi soir, au siège du « Cercle Union » établi chez M. Eugène Meurisse, café Pandore, rue Pauvrée.

La commission, qui avait mission d'élaborer le règlement, a décidé la date du lâcher, ainsi que le lieu. Elle était composée de neuf membres, savoir:

MM. Louis Salembier, Charles Jeanssens et Céleste Lemaire, qui représentaient les colombophiles de Lille; MM. Bouillet, Victor Delobel, et Liagre, étaient délégués pour Tourcoing; MM. Florentin Hazebrouck, Edmond Browaeys et Edmond Dujardin, pour Roubaix; M. Henri Lincke, archiviste du cercle, remplissait les fonctions de secrétaire.

Après une discussion qui a duré près d'une heure, et la lecture du règlement du futur Concours National, la réunion a décidé que le lâcher aurait lieu sur Saint-Vincent (Landes), le 7 juillet prochain.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. 1/4. Rideau 8 heures. — Jeudi 9 novembre. — *Mignon*, opéra comique en 3 actes et 5 tableaux.

THÉATRE DE ROUBAIX, situé rues Archimède et Richard-Lenoir). Direction: Mme VEUVE G. DESCHAMPS. — Bureaux à 6 h. 1/2. Rideau à 7 h. 0/0. — Jeudi 9 novembre. — *Miss Helyett*, opéra comique en 3 actes. — On commencera par: *Don Cesar de Bazan*, drame en 5 actes.

BEURRE !!!

Si vous aimez les tartines délicieuses,
Si vous aimez une cuisine savoureuse,
Si vous aimez la bonne pâtisserie,
Si vous tenez à votre santé,

MANGEZ LE BEURRE DE LA GRANDE LAITERIE DE OOSTCAMP

DONT LE SEUL ET UNIQUE DÉPOT SE TROUVE

13, RUE DU BOIS, 13

à Roubaix

TÉLÉPHONES ET SONNERIES

Le magasin d'électricité de M. Ed. RAVET, précédemment, 27, rue de la Gare, est transféré **contour Saint-Martin, 13.**

Maison spéciale pour la pose, l'entretien et la remise à neuf des téléphones, sonneries et appareils électriques. 35885—76844

Depuis plusieurs années je souffrais d'une sciatique chronique. Je me suis servi du St. Jacobs Oil et après l'emploi de deux flacons j'étais complètement guéri et je n'ai plus ressenti de douleur depuis près d'un an. E. STIVO, Appariteur,
c71564—34707 Rue de l'Oasis, 20, Puteaux.

GUÉRISON RADICALE des Maladies Secrètes ET DES MALADIES DE LA PEAU DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
POMMADE ANTIHERPÉTIQUE
Pour Dartres, Eczémas, Démangeaisons
2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste
CONSULTATIONS GRATUITES
Tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance
73246—35140

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines et métal. **Edouard Defrette**, 15, rue Plutarque.

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage de **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boite, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins*, *digestions pénibles*, *manque d'appétit*, *aigreurs*, *renvois*, *vomissements*, *diarrhée*, *coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles: **2fr. 50**; Poudre: **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant*, *digestif*, *fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

7 novembre

Roubaix-Tourcoing n'a pas varié. Anvers est encore en baisse de 2 1/2 centimes sur hier. On constate à Leipzig de la tendance à la fermeté.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 4 novembre.

Le cours de l'or est à 319 0/0 piastres papier monnaie.

Konigsberg, 1er novembre.

Les affaires en laines continuent à se borner aux strictes besoins de la consommation, toutefois les prix sont fermement tenus. Berlin a renseigné, depuis huit jours, la vente d'environ 1,000 quintaux laines lavées à dos dans les prix de 115 à 118 Rm et laines non lavées de 45 à 48 Rm par quintal. Ici les arrivages en laines non lavées sont par continuation restreintes; prix sans changements de 44 à 48 à 51 Rm par 103 d.

MARCHES D'IMPORTATION

Anvers, 7 novembre.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Espagne ... b. Plata.

Le Havre, 6 novembre.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Le marché a donné lieu à quelques affaires à terme, la cote de ce matin a été baissée de 50 centimes pour décembre mars, avril et mai, laissée sans changement pour les autres mois.

A terme on a traité ce jour: 800 balles dont détail suit: 325 balles Buenos-Ayres sur décembre de 124,50 à 124; 50 balles dito sur mars à 131,50; 225 balles dito sur avril de 132,50 à 131,50; 50 balles dito sur mai à 132,50; 75 balles dito sur juin à 134 et 75 balles dito sur août à 135 fr.

Voici les cours de clôture: Novembre 124; décembre 124,50; janvier 125,50; février 131; mars 131,50; avril 132; mai 133; juin 134; juillet 134,50; août 135.

Marseille, 4 novembre.

(Extrait de la Revue mensuelle du marché aux laines de M. Christian Sauerwein, courtier de commerce):

Comme le précédent, le mois sous revue a encore été un mois calme et nos transactions se sont bornées presque exclusivement aux achats faits par notre consommation locale, qui elle-même n'opère qu'en vue de ses besoins immédiats.

Sans pouvoir indiquer un changement notable dans les cours, nous devons cependant signaler que la tendance s'accentue toujours en faveur des acheteurs.

Notre stock offre aujourd'hui un ensemble d'environ 25,500 balles où presque tous nos genres sont représentés.

L'ensemble des ventes du mois s'élève à environ 2,100 balles.

Stock au 28 sept. 1893, 21,586 b.
Arrivages du 28 sept. au 2 nov. 1893, 10,947 b.
Ventes du 28 sept. au 2